

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr, Mme, Melle. ...., représentant(e) légal(e) de l'enfant....., l'autorise à participer au concours d'écriture organisé par la Communauté de Communes du Val de Nièvre et environs.

- J'accepte que son texte soit publié, ainsi que son nom et son image, sur le site internet du Salon ou dans les journaux couvrant l'événement.

Date :

Signature :



Communauté de Communes : Tel: 03.22.39.40.40  
3 rue Gare, 80780 Saint-Léger-les-Domart  
retrouvez toutes les informations sur :  
<http://mediatheques.cc-valdenievre.fr>

## CONCOURS D'ECRIURE

A l'occasion de son troisième Salon du livre, le réseau des médiathèques du Val de Nièvre organise un concours d'écriture. Cette année le fil rouge du Salon est « Le livre est ma maison », avec un peu ou beaucoup d'imagination vous allez nous décrire la maison de vos rêves. Cette maison peut être tout à fait réelle, réalisable, fantastique ou futuriste. Pour nous faire rêver un peu plus, vous pouvez joindre un dessin de cette maison, toutefois celui-ci ne sera pas pris en compte par le jury lors de la décision finale.

### Modalités pratiques :

Votre texte devra être rédigé de façon manuscrite, sur des feuilles au format A4, 10 lignes minimum et 5 pages maximum. Le texte devra être anonyme. Pour garantir cet anonymat, il devra comporter un pseudonyme que vous reporterez sur le bulletin d'inscription. Votre texte ainsi que votre bulletin d'inscription devront être placés dans deux enveloppes différentes. L'enveloppe contenant le bulletin d'inscription ne sera ouverte qu'après délibération du jury.

### Période du concours :

Le concours d'écriture se déroulera du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre 2010.

Le dépôt des textes pourra se faire directement dans l'une des 11 médiathèques du réseau ou par courrier adressé à l'une d'elles (date limite le 15 octobre, le cachet de la poste faisant foi).

### Catégories :

- Enfants de 7 à 8 ans
- Jeunes de 9 à 12 ans
- Adolescents de 13 à 17 ans
- Adultes 18 ans et +

### Remise des prix :

Les prix seront décernés par le jury le dimanche 24 octobre 2010 à 16 heures. Les gagnants seront annoncés durant le Salon du livre et informés par courrier. Les lauréats et leurs prix seront mentionnés sur <http://mediatheques.cc-valdenievre.fr>  
Les textes seront remis à leur auteur à l'issue de la remise des prix, les absents pourront les retirer dans leur médiathèque de dépôt.

## REGLEMENT

- Le concours est organisé par la Communauté de Communes du Val de Nièvre et Environs, réalisé par son réseau lecture, il se déroulera du 1er juillet au 15 octobre 2010.
- Ce concours s'adresse à toute personne habitant la Communauté de Communes du Val de Nièvre et environs.
- Chaque participant s'inscrit une seule fois dans une seule catégorie. L'inscription au concours est gratuite. Les frais de réalisation sont à la charge des participants.
- Chaque participant doit être l'auteur du texte et déclare qu'il est libre de droit.
- Les membres du jury ne peuvent participer au concours.
- Le concours n'est pas ouvert aux écrivains professionnels.
- Le jury sera présidé par le parrain du salon du livre et composé de bibliothécaires, d'écrivains et de professionnels du livre. Il décernera un prix par catégorie.
- Le jury se réserve le droit de ne pas accepter une œuvre dont le caractère serait contraire aux bonnes mœurs, discriminatoire ou risquant de faire l'objet d'une récupération partisane.
- Le texte doit être inédit et anonyme.
- Le bulletin d'inscription devra impérativement être rendu avec le texte, ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs.
- La Communauté de Communes du Val de Nièvre et environs ne peut endosser de responsabilité en cas de perte, de dommages ou de participations illégales.
- Le règlement est consultable dans toutes les médiathèques du réseau et sur le site du Salon.
- Les textes gagnants seront publiés sur le site du salon.
- Les textes seront jugés sur l'originalité, la qualité de la composition ainsi que sur le soin apporté.
- La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Catégories :

- Enfants de 7 à 8 ans
- Jeunes de 9 à 12 ans
- Adolescents de 13 à 17 ans
- Adultes (18 ans et +)



Nom : .....

Prénom : .....

Age : .....

Adresse : .....

CP : .....VILLE : .....

TEL : .....

Email : .....

Pseudonyme : .....

Médiathèque de Dépôt : .....

- J'accepte le présent règlement et autorise les organisateurs du concours à publier mon texte, mon nom et mon image sur le site internet du salon ou dans les journaux couvrant l'événement.

DATE :

SIGNATURE :